



BULLETIN MUNICIPAL

MAGAZINE BI-ANNUEL

**SAISON
CULTURELLE**
C'EST REPARTI !

VIE
MUNICIPALE

TRAVAUX &
ENVIRONNEMENT

SOCIAL

SCOLAIRE &
PÉRISCOLAIRE

CULTURE

SPORT &
ASSOCIATIONS



**Transactions
immobilières
Neuf & Ancien**



Avis de valeur de votre bien offert
sur présentation de ce coupon*
(*dans le cadre d'une vente)



OSTIA
— IMMOBILIER —

04 77 52 88 80

45

Espace Sardon - A47 sortie n°12
Chemin de Pompey - 42800 GENILAC

ostiaimmobilier.fr

Christian GRANGE

Vente et réparation de matériels agricoles et jardinage

230 rue du Gelay - 42800 GENILAC

Tél. : 04 77 75 05 72 - Fax : 04 77 83 99 05

grange42@orange.fr



CLAAS - KUBOTA - JCB - UNIVERT - OREC - ISEKI - SNAPPER - SHINDAIWA

Nunziata FIORE

Naturopathe - Rebutothérapeute

Energétique : Séance de Bio-Magnétisme curatif,
Reiki, Atlas-Axis-en-Synergie, Nettoyage des mémoires
karmiques et transgénérationnelles

04 77 83 96 34 ou 06 95 19 38 78

nunziata.fiore@wanadoo.fr

35 rue Burlatière - 42 800 GENILAC

<https://nunziamassagesbienetre.jimdo.com> - <https://nunziaatlasrebutoux.jimdo.com>
<https://nunziaformations.jimdo.com>



**Rachel
Coiffure**

Masculin Féminin Junior
165, allée des Cerisiers

42800 GENILAC

Tél. 04 77 75 54 19

**Marmite
& Pétrin**

PRENEZ LA PAUSE !

www.marmite-et-petrin.fr

Du lundi au vendredi
de 5h30 à 19h30
et le samedi
de 6h30 à 13h

09 82 45 47 12

BOULANGERIE



TABLE GOURMANDE

A47 - SORTIE N°12 - Chemin de Pompey - 42800 Genilac

**ENTREPRISES ou
PARTICULIERS**

Vos buffets froids
Sucrés ou salés
Vos grandes plaques de fruits
ou de galette des rois...
La marmite étudie votre demande sur
marmiteetpetrin@free.fr



DEGRUEL

Travaux publics et particuliers
Matériaux - Transports

2 chemin de Bujarret
42400 Saint Chamond

Tél : 04.77.22.15.69

www.degruel.com

ACHAT - VENTE

www.laforet.com



Agence Vallée du Gier
13, Rue Jean-Jaurès
42320 La Grand-Croix

Tél : 04 78 48 47 99

stsymphorien@laforet.com

Deborah CHERAR

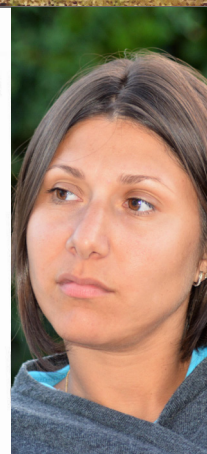


ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

28 Rue des Heures des Prés 42800 GENILAC

Tél : 05 10 22 86 86 - Mail : dcherar.asadm@gmail.com

N°SIRET : 891 044 307 00017





ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Nous avons pris l'engagement de saisir toutes les opportunités pour mener à bien quatre dossiers structurants au cours de ce mandat. Deux sujets majeurs avancent fortement ces dernières semaines.

Tout d'abord, **le groupe scolaire Victor Elie Louis**. La recherche permanente de financement extérieur nous a permis d'obtenir avant l'été l'un des tout premiers financements de la Métropole dans le cadre de son plan de relance et à une hauteur totalement inédite d'un million d'euros.

Concrètement cela signifie que la deuxième phase du projet (fin de la construction de l'école et réhabilitation) est avancée dans le temps : elle débutera dès cet automne. Par ailleurs la troisième phase initialement prévue à plus long terme, au-delà de ce mandat, est finalement décidée et lancée : elle consiste en **l'installation de la médiathèque dans le bâtiment de l'ancienne mairie**, ainsi qu'en la mise en valeur de ce bâtiment. Parce que ce que nous avons toujours anticipé les sujets et parce que nous sommes à l'affût des opportunités, notre village aura un projet totalement terminé dans quelques mois.

L'autre projet structurant qui connaît de grandes évolutions cet automne est celui de **l'Arc-en-Ciel**. Les bâtiments sont en cours de démolition et la commune a désigné un partenaire pour la **réalisation de la centaine de logements** prévus sur le site.

Je remercie sur ces deux points toutes celles et ceux, qui travaillent ou ont travaillé d'arrache-pied sur les nombreux sujets à régler, tant techniques, financiers, architecturaux, environnementaux, sociétaux etc...

Ces étapes sont pour Genilac à la fois l'aboutissement d'un long cheminement et le début d'une phase concrète qui nous permettra d'augmenter sensiblement l'offre de logements sur notre commune.

La commune de Genilac a reçu le 14 octobre le **Prix de l'Urbanisme des Trophées de la Loire**. Notre vision globale sur le long terme dès 2014, notamment pour la réalisation du groupe scolaire, a été saluée par le jury.

Comme je vous le dis souvent, vous pouvez compter sur notre équipe pour porter les sujets du quotidien, au plus près de vous, tout en préparant l'avenir, en modernisant et développant notre commune.

Denis BARRIOL, Maire

VIE MUNICIPALE 4

COUP DE PROJECTEUR 9

TRAVAUX SUR LA COMMUNE 12

NOTRE ENVIRONNEMENT 16

VIE SOCIALE & PRÉVENTION 21

VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE 23

VIE CULTURELLE 27

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE 30

TRIBUNE LIBRE 34

- Direction de la publication : Denis BARRIOL
- Responsable du comité de Rédaction : Catherine FIEROBE
- Comité de rédaction : Bureau municipal
- Administration : Mairie de Genilac
- Conception graphique : Horspiste
- Impression : Horspiste - Tirage en 1 800 ex.

VIE MUNICIPALE



SALLES MUNICIPALES

Suite à une plainte d'une riveraine pour nuisances sonores, une décision de justice en date du 6 avril 2021 **interdit dorénavant l'utilisation de musique amplifiée dans la salle communale de La Cula, notamment le week-end.** La commune s'est battue pour éviter cette décision et en réduire les conséquences mais, évidemment, elle se doit d'appliquer la décision de justice.

Cette salle, construite par les habitants de La Cula et sur laquelle la commune a fait de nombreux

investissements, était louée à des particuliers de la commune pour des fêtes familiales et prêtée aux associations de la commune pour leur assemblée générale ou un événement annuel.

La solution la plus simple aurait été d'interdire toute location, mais l'équipe municipale a souhaité maintenir un service adapté et a mené une large concertation avec les associations utilisatrices.

Cette réflexion et recherche de solutions a permis de proposer une modification du règlement d'occupation de cette salle, intégrant à prix coûtant l'intervention d'une entreprise extérieure.

- La salle reste accessible en semaine aux associations qui souhaitent y faire leurs réunions ;

- Les associations bénéficient toujours d'une gratuité par an pour un événement particulier ;

- Le week-end, la salle n'est louable qu'à la journée, le samedi OU le dimanche. Il ne sera plus possible de la louer tout le week-end. La remise des clés et l'état des lieux seront réalisés le matin à 8h et le soir à 21h par l'entreprise extérieure.

- Les frais de remise des clés et états des lieux dont le montant est de 156 € seront à la charge du locataire (particulier ou association).

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	1ÈRE LOCATION	156 € Remise clés + 52 € Ménage (facultatif)
	2ÈME LOCATION	111€ Location + 156 € Remise clés = 267 € + 52 € Ménage (facultatif)
PARTICULIERS DE LA COMMUNE		181€ Location + 156€ Remise clés = 337 € + 52 € Ménage

Les festivités liées au 14 juillet, fête nationale, ne sont pas concernées par ces restrictions.

De même, les abords de la salle (terrain de pétanque, panier de basket...) ne sont pas concernés par la décision de justice et restent accessibles à tous jusqu'à 22h.

L'équipe municipale vous rappelle que deux autres salles communales sont disponibles à la location :

	SALLE DU SARDON	SALLE MARCEL SUZAT (BOURDONNES)
ASSOCIATIONS	111€ + 52 € Ménage	155€ + 64 € Ménage
PARTICULIERS DE LA COMMUNE	340 €	404 €
APÉRITIF, VIN D'HONNEUR	181 €	193 €
PARTICULIERS DE L'EXTÉRIEUR	1 185 €	1 671 €
APÉRITIF PERSONNES EXTÉRIEURES	358 €	381 €

LA SALLE DU SARDON

Cette salle vient d'être rénovée (peintures aux murs, sanitaires et cuisine).

Elle a une superficie de 97 m² (+ 58 m² cuisine et sanitaires).

Sa capacité maximale de 80 personnes assises.

Salle équipée d'un lave-vaisselle.

La location comprend un prêt de vaisselle ordinaire.

Stationnement sur le parking et accès facile au City park.

La clé est à récupérer en mairie le vendredi avant 16h00. L'état des lieux se fait le vendredi à 19h15 puis le lundi matin. Il est interdit de cuisiner.

Réservation à la mairie au 04 77 75 08 58.



LA SALLE MARCEL SUZAT AUX BOURDONNES

La superficie de la salle est de 190 m² (+ 42 m² de cuisine et sanitaires). Sa capacité maximale est de 150 personnes assises.

Il est interdit de cuisiner. La location comprend un prêt de vaisselle ordinaire.

Stationnement sur le parking attenant.

L'état des lieux se fait le vendredi et la restitution le lundi avant 16h30.

**Réservation auprès de l'OCALE
au 04 77 83 74 75.**



LA COMMUNE ACHÈTE UN BÂTIMENT SCOLAIRE À LA CULA

Historiquement, l'école de La Cula était une école gémellée, c'est-à-dire articulant la scolarité des enfants entre l'école publique et l'école privée.

Il y a quelques années, l'école privée a souhaité se retirer de cette organisation ; l'école Jules Verne était alors organisée pour partie dans des bâtiments appartenant à la commune et pour partie en location dans un bâtiment appartenant encore au diocèse.

La convention liant la commune et le diocèse courrait jusqu'en août 2022.

Mais l'équipe municipale a décidé de profiter d'une opportunité de vente de biens sur un autre secteur pour lancer une négociation avec le diocèse afin d'acquérir le bâtiment et sécuriser ainsi le fonctionnement sur le long terme de l'école Jules Verne. En juillet dernier la vente a été conclue pour un montant de 130 000 €.



Si extérieurement cela ne change pas le site, **c'est une opération très positive** qui règle un dossier important avec une année d'avance. La responsabilité réside aussi parfois dans la capacité à générer des opportunités et de décider rapidement.

En 2014 nos trois écoles avaient des faiblesses identifiées : insuffisance de préau et absence de salle d'évolution à Nelson Mandela au Sardon, absence de restaurant scolaire et locaux à réaménager à Victor Elie Louis au bourg et location non pérenne à Jules Verne

à La Cula. Depuis, tous les dossiers ont été traités et sont réglés ou en passe de l'être.

Au Sardon, des constructions ont été réalisées pour combler les manques, projets complétés il y a peu au-delà de l'école avec **l'aménagement récent d'un City park** dans son prolongement.

Au bourg, la 1ère phase du groupe scolaire est terminée et fonctionne parfaitement ; l'équipe municipale venant même de lancer la 2ème phase avec des travaux dès cet automne, tout en décidant de

lancer dans la foulée la 3ème phase (le déplacement de la Médiathèque à proximité immédiate de l'école) après un très gros travail de recherche de subventionnement. **Le tout sera livré vers la fin de l'année 2023.**

Cette opération à La Cula complète donc parfaitement le règlement des trois sujets prioritaires identifiés au début du mandat précédent, illustrant le travail considérable de vos élus et des agents communaux en direction des écoles de notre commune.

SITE DE L'ARC-EN-CIEL (EN FACE DES BOURDONNES)



La démolition des bâtiments incendiés a commencé.

Le projet se dessine et vous sera présenté dans le prochain bulletin municipal.

RECENSEMENT

Un nouveau recensement de la population sera effectué entre **le jeudi 20 janvier et le samedi 19 février 2022.**

A cette occasion, la commune recrute des agents recenseurs. Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature en mairie avant le **29 novembre 2021.**

PRÉSENTATION DES RUBRIQUES DU NOUVEAU SITE INTERNET

4 boutons d'accès rapide :

- Portail famille
- Démarches
- Location salles
- Saison culturelle

Dernier bulletin municipal

Menu déroulant

Illiwap

Moteur de recherche

Actualités par thème

Accédez à notre site depuis vos smartphones et tablettes !

Événements par date

Suivez l'avancée des grands projets en cours



CIMETIÈRE

La commune de Genilac possède deux cimetières, un au bourg et un à La Cula.

Dans les deux cimetières, il est possible de choisir un emplacement pour un caveau, une case dans un columbarium ou le jardin du souvenir.

Pour rappel le jardin du souvenir est un lieu commun où sont dispersées les cendres du défunt.

Au cimetière de La Cula, il y a en plus la possibilité de faire une caverne.

La caverne est un compromis entre le caveau et la case columbarium.

Celle-ci est enterrée, peut contenir 4 urnes et bénéficier d'une stèle personnalisée.



RECYCLAGE MASQUES

Saint Etienne Métropole met à votre disposition en mairie **une borne de recyclage des masques jetables**.

Vos masques usagés seront collectés par une entreprise française basée dans l'Ain qui s'en servira pour confectionner des T-shirts !



Concessions funéraires trentenaires : **225€ le m²**

Concessions columbarium :

Concessions de 15 ans : **725 €**

Concessions de 30 ans **1440 €**

Dispersion des cendres dans « le jardin du souvenir » : **48 €**

Afin de préserver le site du cimetière du bourg, il n'est plus autorisé d'achat dans la partie neuve du bas. Nous privilégions la vente de caveaux anciens.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Depuis le 7 octobre, la mairie est fermée le jeudi après-midi pour permettre aux services de travailler leurs dossiers en interne.

Merci de votre compréhension.

Lundi : 8 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 18 h 00

Mardi : 8 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 17 h 00

Mercredi : 8 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 19 h 00

Jeudi : 8 h 00 à 12 h 00

Vendredi : 8 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 17 h 00



COUP DE PROJECTEUR SUR LE PÔLE SCOLAIRE DU BOURG

GROUPE SCOLAIRE VICTOR ELIE LOUIS

Le projet de construction et réhabilitation du groupe scolaire Victor Elie LOUIS est, d'un point de vue financier, le projet le plus important de la commune. Il a été organisé dès le départ en trois phases.

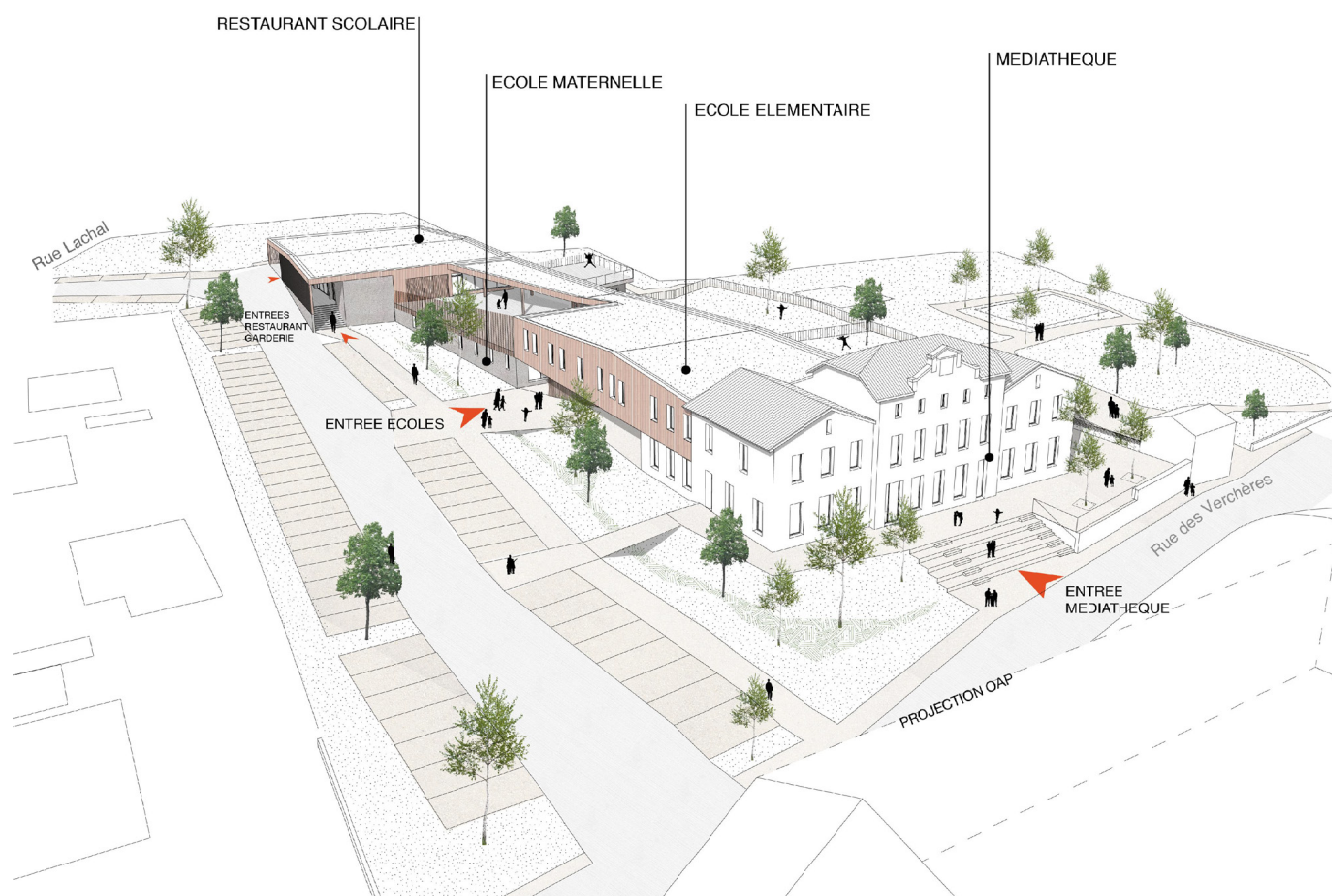
La première phase, aujourd'hui réalisée, concernait la construction de l'école maternelle, du périscolaire et du restaurant scolaire. Ces équipements fonctionnent désormais et sont utilisés au quotidien.

La seconde phase débutera au mois de novembre 2021 et consistera à réhabiliter l'école élémentaire existante et à l'agrandir. Le projet d'extension de l'école élémentaire viendra également prolonger le bâtiment neuf de l'école maternelle.

La troisième phase, initialement prévue à plus long terme, se fera en parallèle de la phase 2. Elle consiste à **aménager la médiathèque au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie** qui accueille aujourd'hui l'école élémentaire et en la mise en valeur de ce bâtiment patrimonial.

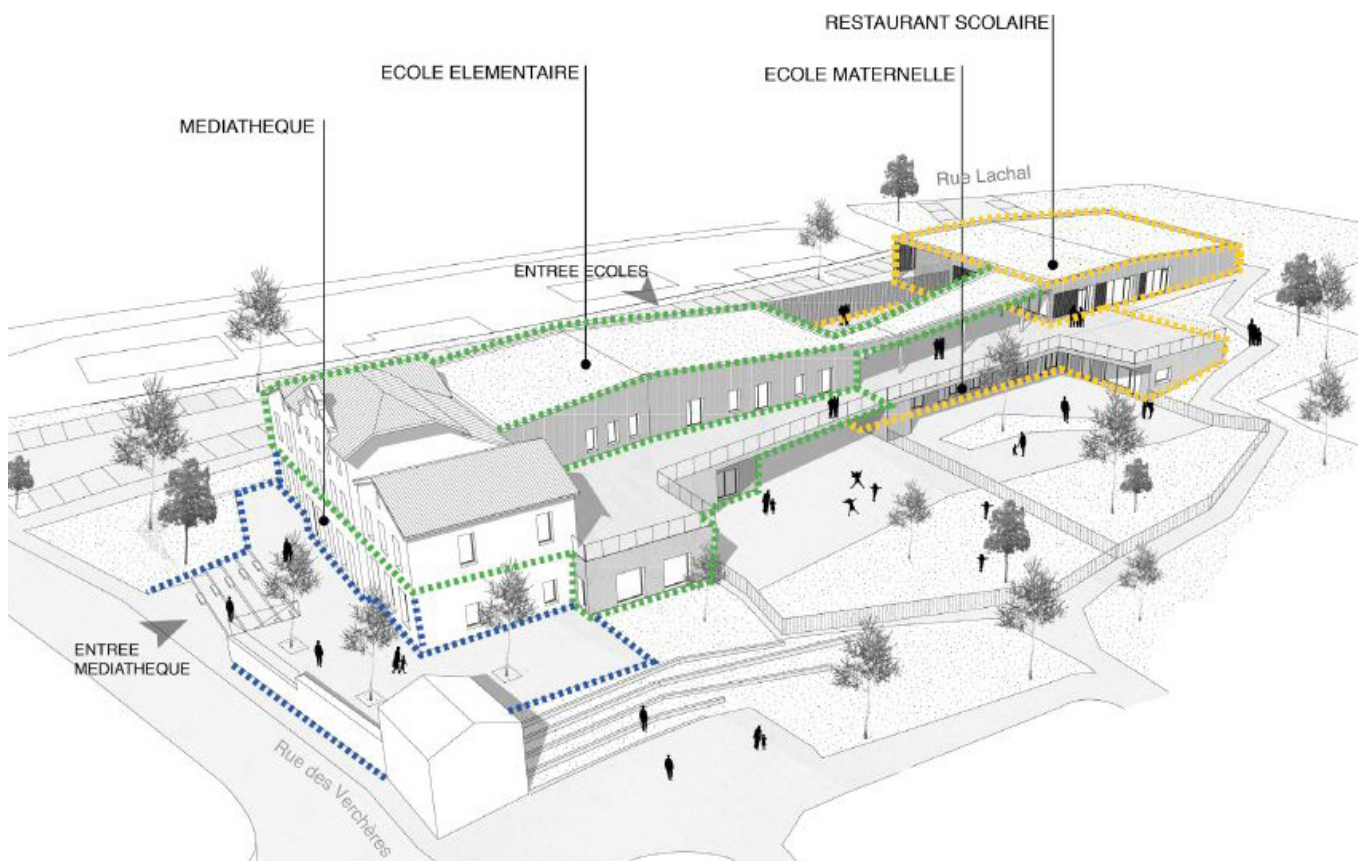
Les élèves des trois classes de l'école élémentaire feront leur rentrée après les vacances de la Toussaint dans des modules préfabriqués. Ils les occuperont pendant la durée des travaux. Les modules seront positionnés à l'arrière du nouveau bâtiment maternelle.

La livraison du projet du groupe scolaire est envisagée à ce jour au printemps 2023, sauf aléa de chantier.



Ce projet d'envergure, phasé au départ sur une quinzaine d'années pour des raisons financières, va pouvoir se concrétiser plus vite que prévu grâce à un travail considérable de recherche de subventions qui a porté ses fruits : des fonds de l'Etat (235 000 €) mais surtout le plan de relance de Saint Etienne Métropole

qui nous promet une subvention d'un montant exceptionnel d'un million d'euros, probablement la plus importante jamais obtenue pour notre commune. Le projet est ainsi subventionné à plus de 50% ce qui nous permet de lancer un autre projet connexe : **la nouvelle médiathèque.**



1ère phase :
Livrée au 2ème semestre 2020

2ème phase :
Début des travaux fin 2021

3ème phase :
Début des travaux fin 2021

PROJET NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

Située à l'entrée du village, **la nouvelle médiathèque sera ouverte sur le parc**, point de départ de nombreuses randonnées, et proposera des informations touristiques (guide des sentiers de randonnées, coordonnées de gîtes...).

D'une **superficie doublée** par rapport à la médiathèque actuelle, elle offrira de nombreux espaces accessibles à tous : une salle de lecture enfants, une salle de lecture adultes, un espace multimédia et une salle polyvalente partagée avec l'école attenante.

La nouvelle médiathèque proposera également de **nouveaux services** :

- coin café - presse locale et nationale en intérieur ou sur le parvis si le temps le permet ;

- postes informatiques, tablettes et imprimante en libre accès ainsi que des sessions de formation aux outils numériques ;
- pour les étudiants ou les travailleurs indépendants : box de coworking avec accès WIFI
- ateliers et animations pour tous.

En faisant le choix d'avancer cette phase, la commune a, ici aussi, lancé une recherche élargie de subventions orientées vers les médiathèques. Nous avons ainsi obtenu des financements de la Région (Direction Régionale Affaires Culturelles : 220 000 €) et du département (Lecture publique : 40 000 €) qui confortent notre projet.

INTERVIEW DE CATHERINE FIEROBE, ADJOINTE À LA CULTURE ET À LA COMMUNICATION

« Lorsque j'ai accepté d'être adjointe à la Culture, le projet de la nouvelle médiathèque, pour des raisons de phasage financier, semblait lointain et je ne pensais pas avoir la chance de le voir aboutir dans ce mandat. Le plan de relance proposé par Saint Etienne Métropole nous offre l'opportunité de terminer un projet pensé dans sa globalité dès le départ. **Tout est prêt : l'architecte et les entreprises ont déjà été désignés lors de la 1ère tranche et sont d'ores et déjà opérationnels !** »

Nous avons recruté en juillet une nouvelle médiathécaire à temps complet pour anticiper, réfléchir au fonctionnement de ce nouvel équipement qui devrait être livré fin 2022. Découvrez son portrait à la rubrique Vie culturelle page... et faites-lui part de vos remarques sur la médiathèque actuelle et de vos attentes pour la nouvelle médiathèque en remplissant le questionnaire de satisfaction au centre de ce bulletin, à détacher et à rendre en mairie ou à la médiathèque. Votre avis nous intéresse ! »



Catherine Fierobe



« Les Trophées des Maires de la Loire visent à mettre en valeur des initiatives originales et efficaces dans des domaines d'action des communes. »

La commune de Genilac vient de remporter le Trophée dans la catégorie Urbanisme pour ce projet du groupe scolaire Victor Elie Louis.

La remise du prix a eu lieu jeudi 14 octobre à Montbrison.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

TRAVAUX TAPIGNEUX

Entrée Tapigneux : 1ère chicane pour faire ralentir



Places de parking préservées + cheminement piéton à gauche



Signalisation verticale de petite taille pour éviter les accrochages avec les poids lourds



Potelets pour protéger les piétons en empêchant les véhicules de monter sur le trottoir



Passage piéton, cheminement piéton à gauche + sécurisation des riverains à droite



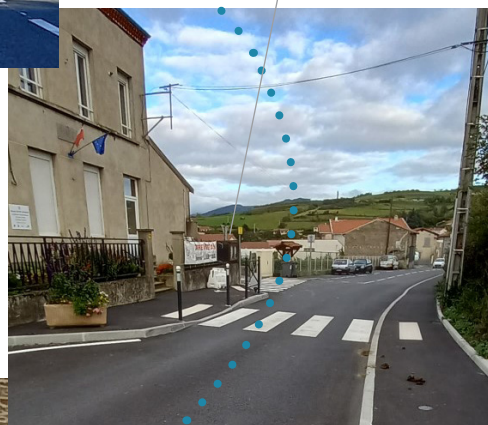
Carrefour de l'église : accès piéton direct au parking sur le côté de l'église



Place parking PMR, cheminement piéton à droite en direction de l'église de La Cula



2e chicane pour sécuriser la sortie du bâtiment de la mairie et du Relais d'Assistants Maternelles + bordure basse à droite



Potelets à mémoire de forme (qui reprennent leur position après un choc), délimitant le cheminement piétonnier à droite, équipés d'une bande rétro réfléchissante pour une bonne vision de nuit



Plateau traversant pour faire ralentir + bordures basses permettant le croisement de 2 camions

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : PEINTURE AU SOL

L'amélioration de la sécurité routière est une des nombreuses priorités que notre équipe désire suivre de très près.

C'est dans cet esprit-là que nos équipes techniques ont effectué **l'inventaire de l'ensemble des peintures de signalisation au sol de la commune nécessitant une intervention.**

Après ce travail d'approche, une réflexion sur la mission de rénovation (par nos équipes ou par entreprise ? peinture normale ou résine ?) a été menée, avec l'objectif

de **restaurer un maximum d'emplacements de sécurité (stop, passage piéton, etc...) avec un coût optimisé.**

Avec le soutien de St Etienne Métropole, intercommunalité en charge de la voirie, une consultation pour obtenir une bonne tarification a été engagée auprès de prestataires extérieurs.

Le choix du prestataire a été acté mi-septembre. Ce chantier d'amélioration de la sécurité routière a déjà débuté sur les zones les plus sensibles (carrefours importants, accès aux écoles, etc. ...).



Peinture STOP et passage piéton route de la Durèze



Peinture échangeur du Sardon

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

CROIX DE LA CHAIRE

Engagé sur la fin de notre dernier mandat, **la remise à niveau de l'assainissement et réseaux d'eaux potables du quartier Croix de La Chaire** au Sardon va se réaliser prochainement. Les habitants du quartier souffrent depuis longtemps d'un manque de pression au robinet.

Ce dossier est mené en concertation totale avec St Etienne Métropole, intercommunalité en charge de ces compétences, et Véolia pour l'eau. Compte tenu de son importance, il va s'échelonner sur plusieurs années.

Dans un premier temps, nous avons obtenu l'acceptation par SEM de la reprise de l'assainissement (fin du mandat précédent), mais cela ne nous semblait pas suffisant.

Dans un deuxième temps, et dès le début de ce nouveau mandat, nous sommes revenus à la charge sur ce dossier, et grâce à la pugnacité de notre équipe, **nous avons obtenu de faire en même temps les réseaux d'eau potable**, ce qui semble une combinaison très logique, mais qui n'était pas prévue budgétairement par SEM (environ 600 000 € supplémentaires)

Le début des travaux est prévu pour 2022, avec un étalement sur plusieurs années, pour un budget très important d'environ **2 216 634 €** (dans le budget général de SEM).



Ces travaux peuvent, de manière occasionnelle, produire une eau trouble avec une légère coloration brunâtre. Ce phénomène n'affecte en rien la potabilité. Il faut simplement laisser couler un peu le robinet.



SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

GRAND PRÉ

Des travaux d'assainissement en dessous du lotissement du Grand Pré ont permis de résoudre un problème récurrent depuis de nombreuses années, avec inondations de sous-sols de certaines maisons. Ce projet a été validé par un budget exceptionnel de 26 000 €, non prévu initialement au programme de SEM, mais gagné grâce à nos demandes insistantes et répétées.

Les travaux ont démarré fin mai 2021 et ont consisté en le prolongement d'une canalisation d'eaux pluviales avec rejet dans le milieu naturel d'une vingtaine de mètres, ainsi que la reprise d'un tampon (bouche d'égout) sur le réseau d'eaux usées. Une partie de la canalisation d'eaux pluviales en amont a été remplacée sur environ 4 mètres linéaires.

L'engazonnement a été réalisé, mais les graines ont été entraînées par des pluies importantes, un autre semis sera fait à l'automne.

La liaison piétonne La Cula-Le Bourg s'en trouve également améliorée.

TARÉVIEUX

Les travaux consistent à remplacer la canalisation existante, trop petite et partiellement colmatée par des concrétions, ce qui entraîne un débit trop faible pour garantir la sécurité incendie du hameau. Il s'agit de changer 800 mètres linéaires de canalisation et de reprendre 5 branchements et 15 regards. Budget initial : soit 239 453 € TTC

Début des travaux le 2/11, pour 4 mois environ
Circulation alternée de 8h à 17h du lundi au vendredi.

CENTRE BOURG

Par ailleurs, en partenariat avec Véolia, deux opérations prévues initialement en 2020 mais reportées en 2021 pour cause de Covid, vont se dérouler :

- **Route des Arcs** : pose d'une bouche à incendie supplémentaire pour garantir la sécurité des 20 nouveaux logements qui seront bientôt livrés ;
- **Place Bonnard** : une conduite d'eau va être changée.



PHASAGE	ORDRE D'INTERVENTION	SITE	TRAVAUX
2022	1 OU 2	Chemin du Frein	AEP + ASST
2022	2 OU 1	Rue des Vignes	AEP + ASST
2023	3	Rue de la Cappe et de la Haute Cappe	AEP + ASST
2024	4	Rue de la Croix de Chaire basse	AEP + ASST
2024	5	Rue de la Croix de Chaire haute	AEP + ASST
		TOTAL	2 216 634 €

AEP = Eau potable et ASST = Assainissement

NOTRE ENVIRONNEMENT

UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR NOTRE SERVICE TECHNIQUE !

Depuis maintenant plus de 4 ans, la commune, en partenariat avec la société INFOCOM, a mis en place un financement original pour renouveler son parc de véhicules.

La société INFOCOM entre en relation avec l'ensemble du tissu économique et sociétés de services de notre zone, en étroite collaboration avec nos services, et propose à celles-ci un emplacement publicitaire sur la carrosserie d'un véhicule utilitaire. Le contrat proposé est valable 2 ans. D'autre part, dans une démarche écologique, **la commune a porté son choix sur un véhicule électrique**, Renault Kangoo.

Le véhicule retenu est celui de notre DST, directeur des services techniques, en déplacement sur notre commune et pour des rendez-vous sur l'ensemble de la Vallée du Gier, jusqu'à St Etienne. Il assure ainsi la promotion des entreprises ayant financé une publicité. Il y a exactement 17 entreprises qui ont répondu favorablement à cette démarche. Ainsi, notre véhicule est financé sur 2 ans, reste à charge de la commune, et c'est bien normal, l'assurance, l'entretien et la consommation d'énergie.

Dans le cadre d'une collaboration positive, la commune a reçu ces entreprises le samedi 11 septembre dernier



pour les remercier, autour d'un apéritif, et nous avons offert à ces 17 entreprises, une publicité gratuite sur notre bulletin municipal. Découvrez leur logo en troisième de couverture.



SUR LES TRACES DE L'AQUEDUC DU GIER

La commune de Genilac est adhérente au SIARVG Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain de la Vallée du Gier qui vise à **mettre en valeur les quatre-vingt-six kilomètres de l'aqueduc du Gier**, l'un des quatre aqueducs qui alimentaient en eau la ville de Lugdunum (Lyon) alors capitale des Gaules. L'eau s'écoulait par gravité dans un canal voûté et enterré sur la quasi-totalité de son parcours, les vallons étaient franchis par des ponts canal et les vallées profondes par des conduites forcées, les siphons.

Les murs étaient recouverts d'un parement en réticulé encore visible sur le réservoir de chasse de Leymieux.

UNE ZONE À FAIBLES EMISSIONS DANS LA MÉTROPOLE STÉPHANOISE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR

Le principe ? Dans le périmètre d'une Zone à Faibles Emissions, **seuls les véhicules les moins polluants (en fonction de leur certificat Crit'Air) ont le droit d'y circuler.**

A partir du 1er janvier 2022, une ZFE sera progressivement mise en place dans la métropole stéphanoise. **Elle concernera les poids lourds, fourgons et fourgonnettes :**

- Dès le 1er janvier 2022, les poids lourds non-classés (transport de marchandises), c'est-à-dire mis en circulation avant le 1er octobre 2001, et les utilitaires légers également non classés (mis en circulation avant le 1er octobre 1997) ne pourront plus circuler dans cette zone.

- D'ici le 1er janvier 2025, l'interdiction de circulation sera étendue aux poids

lourds, fourgons et fourgonnettes ayant une vignette Crit'air 4 et 5.

- D'ici le 1er janvier 2027, l'interdiction de circulation sera étendue aux poids lourds, fourgons et fourgonnettes ayant une vignette Crit'air 3.

L'accès à la ZFE sera réglementé 365 jours par an, 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Mais en cas de pic de pollution, tous les véhicules peuvent être concernés.

Par ailleurs, la prime à la conversion, qui est une aide attribuée par l'État, peut aller jusqu'à 6 000€ dans les zones à faibles émissions (contre 5 000 € dans le cas général).

L'objectif : encourager l'achat d'un nouveau véhicule moins polluant, neuf ou d'occasion.

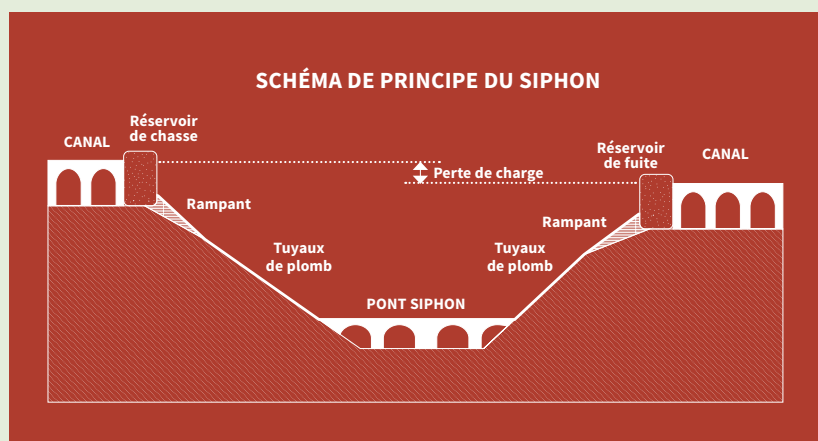
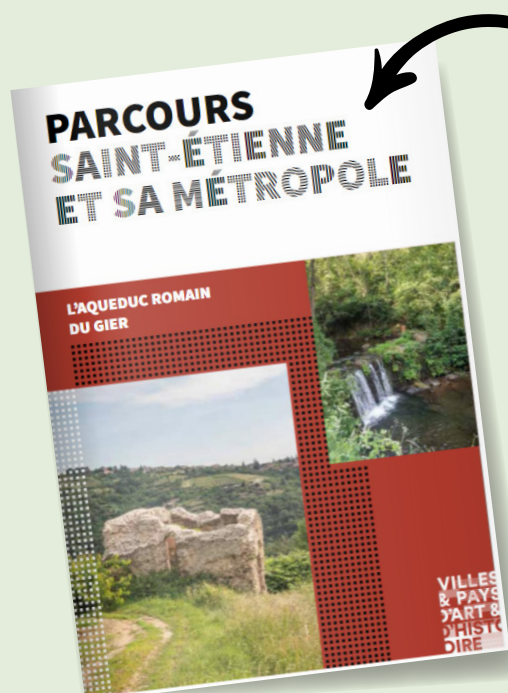
La condition d'éligibilité : mettre à la casse votre ancien véhicule.

Pour circuler dans la ZFE et pendant les périodes de restriction, il faut commander et coller l'étiquette de votre **certificat Crit'Air** sur le pare-brise de votre véhicule (le prix du certificat est de 3,67 €, envoi compris, pour la France métropolitaine) sur le site officiel :

<https://www.certificat-air.gouv.fr/fr/demande>



Saint Etienne Métropole a édité un livret détaillé sur l'aqueduc du Gier, disponible sur www.calameo.com



ZONES MONTAGNEUSES : LES PNEUS HIVER OBLIGATOIRES À PARTIR DE 2021

Pour limiter les embouteillages sur les routes dans les régions montagneuses et améliorer la sécurité des usagers, **il faudra équiper sa voiture de pneus hiver ou de chaînes en période hivernale, c'est-à-dire du 1er novembre au 31 mars, dans certaines communes.**

Dans les zones établies par les préfets, les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront :

- Soit détenir dans son coffre des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices
- Soit être équipés de quatre pneus hiver. Cette obligation ne s'applique pas aux véhicules équipés de pneus à clous.

Genilac (et toute la métropole stéphanoise) est concernée.

L'obligation entre en vigueur au 1er novembre 2021.

Prenez vos précautions dès maintenant !



DÉCORATIONS DE NOËL

Depuis quelques années la commune de Genilac avait supprimé les guirlandes électriques dans les rues du village pour plusieurs raisons : le montage et le démontage des équipements fait par le SIEL (syndicat intercommunal des énergies de la Loire) nous coûtaient très cher. Les guirlandes étaient

vieillissantes et énergivores ce qui ne va pas dans le sens d'une économie d'énergie.

Il y a 2 ans, la commune en a installé au bourg après avoir fait faire une formation aux employés du service technique afin de pouvoir louer une nacelle.

Cette année la commune va en installer deux de plus, une au

Sardon et l'autre vers l'église de La Cula. Ce sont des guirlandes LED qui sont aux normes et basse consommation.

A ces guirlandes seront ajoutés 3 sapins, un pour chaque quartier de la commune.



QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES HABITANTS DE GENILAC

usagers ou non de la Médiathèque Paul Rigaut

1. POUR VOUS UNE BIBLIOTHÈQUE C'EST... ?

Cochez les cases correspondant à vos réponses dans le tableau

	Pas du tout d'accord	Peu d'accord	Assez d'accord	Tout à fait d'accord
Convivial (accueil, ambiance...)				
Chaleureux (mobilier, cadre, architecture...)				
Attrayant (collections mises en valeur et diversifiées, nouveautés fréquentes et visibles...)				
« Moderne » (ouverte aux nouvelles technologies : accès wifi, prêts de tablette et/ou liseuses, animations numériques...)				

Pour vous, quels sont les services que peut offrir une bibliothèque ?

	Très important	Important	Sans importance
Emprunter des documents			
Consulter sur place (presse, documents, musique...)			
Participer à des ateliers (informatique, numérique, littéraire, créatif...)			
Trouver une aide sur place pour faire des démarches administratives en ligne, rechercher des offres d'emploi, rédiger un CV...			
Disposer d'espaces de travail / télétravail sur place			
Se voir proposer des animations, des rendez-vous culturels (projections, lectures, conférences...)			
Avoir accès à une connexion internet			

Fréquentez-vous la Médiathèque Paul Rigaut à Genilac ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, pouvez-vous préciser sur quel jour et sur quel créneau horaire ?

Cochez les cases correspondant à votre fréquentation dans le tableau

	De 9h30 à 10h	De 10h à 12h	De 12h à 12h30	De 15h à 16h	De 16h à 17h	De 17h à 18h	De 18h à 18h30	De 18h30 à 19h
Mardi								
Mercredi								
Jeudi								
Vendredi								
Samedi								

2. LES FREINS À LA FRÉQUENTATION DE LA MÉDIATHÈQUE

Pour quelle(s) raison(s) ne fréquentez-vous pas ou peu la Médiathèque Paul Rigaut à Genilac ?

Cochez les cases correspondant à vos réponses

☐ À part des livres, je ne sais pas vraiment ce qu'on peut y trouver

☐ Je lis assez peu

☐ Les jours et heures d'ouverture des bibliothèques ne sont pas adaptés à mon emploi du temps

☐ La bibliothèque, c'est plutôt pour les enfants

☐ La bibliothèque, c'est plutôt pour les personnes âgées

☐ La bibliothèque, ce n'est pas pour moi / Ça ne m'intéresse pas

☐ Je préfère acheter les livres, la musique ou les films qui m'intéressent

☐ Je n'ai pas le temps

☐ Je fréquente une autre bibliothèque

☐ Je ne trouve pas la bibliothèque accueillante ou confortable

☐ Je trouve que les règles d'usage sont trop contraignantes (règles de prêts etc...)

☐ Autre. Veuillez préciser :

Quelles seraient les conditions qui pourraient vous inciter à fréquenter davantage la Médiathèque Paul Rigaut ?

- ☐ Proximité avec mon domicile / mon lieu de travail / mon établissement scolaire / mes activités
- ☐ Des jours et des heures d'ouverture mieux adaptés
- ☐ Être mieux informé(e) de ses activités et de son offre
- ☐ Disposer d'un plus large choix de documents à emprunter ou à consulter
- ☐ Disposer d'espaces confortables et accueillants
- ☐ Disposer d'un espace de travail sur place
- ☐ Avoir un large choix d'animations : ateliers, conférences, projections...
- ☐ Autre. Veuillez préciser :

Quels seraient les jours et heures d'ouverture qui pourraient vous inciter à fréquenter la médiathèque de Genilac ?

	Avant 10h	De 10h à 12h	De 12h30 à 13h	De 13h à 13h30	De 13h30 à 14h	De 14h à 16h	De 16h à 17h	De 17h à 18h	De 18h à 18h30	De 18h30 à 19h
Mardi										
Mercredi										
Jeudi										
Vendredi										
Samedi										

Quel(s) type(s) d'ouvrages lisez-vous ou empruntez-vous ?

- ☐ Romans / Nouvelles
- ☐ Fond régional
- ☐ Biographies
- ☐ Poésie / Théâtre / Art / Cinéma / Musique
- ☐ Cuisine / Bricolage / Nature
- ☐ Documentaires
- ☐ Livres jeunesse
- ☐ Bandes dessinées
- ☐ DVD / Livres audio
- ☐ Journaux / magazines
- ☐ Autre :

Quelles seraient vos attentes en matière d'action culturelle ?

Entourez la/les proposition (s) correspondant à vos réponses

Lectures / Contes pour les enfants / Animations pour enfants accompagnés par leurs parents / Comité de lecture/ Expositions / Conférences / Projections films /Autres

3. Votre profil

Vous êtes : ☐ Une femme ☐ Un homme

À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- ☐ Moins de 15 ans
- ☐ 15 à 29 ans
- ☐ 30 à 44 ans
- ☐ 45 à 60 ans
- ☐ 61 ans et plus

Vous êtes :

- ☐ Écolier, collégien
- ☐ Lycéen, étudiant
- ☐ En recherche d'emploi
- ☐ Retraité
- ☐ Sans activité professionnelle
- ☐ Agriculteur exploitant
- ☐ Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- ☐ Cadre
- ☐ Profession intermédiaire
- ☐ Employé
- ☐ Ouvrier
- ☐ Autre Veuillez préciser :

Champ libre - « Remarques »

.....

.....

.....

.....

.....

Merci d'avoir pris quelques minutes pour compléter ce questionnaire.

Vous pouvez nous le retourner à la médiathèque ou à l'accueil de la mairie jusqu'au 16 décembre 2021.

VIE SOCIALE & PRÉVENTION

RANDONNÉE EN FAMILLE

ORGANISÉE PAR LA CCAS DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

C'est dans une ambiance toujours formidable que l'équipe du CCAS a lancé sa 6ème « marche en famille » le dimanche 19 septembre 2021.

Dès 7h, Joëlle Cousin, adjointe aux affaires sociales lançait le top départ pour l'installation de l'accueil des marcheurs à la salle des Bourdonnes, avec cette année une organisation spécifique pour le « Pass Sanitaire ».

Les 3 nouveaux circuits ont été choisis par Yves Desgranges, testés par Jean-François Roulaud, Christine et Jean-Paul Monzain, ces derniers ont également participé à la logistique pour flécher les sentiers avec l'aide d'Yvan en quad.

Notre équipe technique municipale s'est mobilisée pour rendre nos sen-

tiers accessibles à tous.

Les 102 marcheurs ont été accueillis par Isabelle Berger, Sylvette Roche, Christine Monzain, Dominique Montorio, Viviane Dombey, Janine Mercier, Muriel Proia, et Christian Rochefolle (adjoint aux affaires scolaires).

Nous avons mis en place 2 relais sur les parcours de 9 et 15 Km, l'accueil a été assuré par Robert Privas, Jean-Paul Monzain, Jean-François Roulaud, Dan Fournier et Bruno Dombey (adjoint aux travaux).

L'intendance a été gérée par Yvonne Gerin, Marie Desgranges, Cassia, d'autres bénévoles ont assuré également le service de la collation à chaque table.

Grâce à la participation de tous, notre randonnée s'est bien déroulée, quelques témoignages de nos marcheurs sur notre « livre d'or » illustre bien cette belle journée : « sentiers bien entretenus », « bravo pour le choix des parcours avec des beaux points de vues », « des bénévoles très accueillants » et « une organisation au top » et pour finir ils nous disent « rendez-vous à l'année prochaine » ! En conclusion, une belle journée grâce à vous tous, marcheurs, service technique de la commune et nos bénévoles. **Les recettes de cette manifestation serviront à aider les seniors ou famille en difficulté.** Merci à vous tous et à l'année prochaine !



CRÉATION D'UN GROUPE DE « BÉNÉVOLES VISITEURS AUX PERSONNES ISOLÉES »

Vous souhaitez une visite pour rompre votre solitude, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie. Christine MONZAIN ou Joëlle COUSIN prendra contact avec vous. Coupon à déposer en mairie.

VISITE A DOMICILE POUR LES SENIORS ET/OU PORTAGE DE LIVRES AU DOMICILE

Je souhaite être contacté (e) pour une visite à domicile ☐ portage de livres au domicile ☐

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. :

Adresse mail :

GOÛTER SPECTACLE POUR LES SÉNIORS !



Le Centre Communal d'Action Sociale invite tous nos Aînés de 70 ans et plus avec leur conjoint(e), **le samedi 04 décembre 2021 de 14H à 18H à la salle Pierre Noyer** pour un nouveau goûter spectacle tout en couleur avec le duo :

Anne-Sophie ROCHE et Corinne RODRIGUEZ suivi d'un temps de danse pour ceux qui le souhaitent !

Les personnes qui ne peuvent pas participer au spectacle pour des raisons de santé (maladie, handicap) sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Inscription à faire en mairie avant le 15 novembre à l'aide du coupon ci-dessous :

INFOS PRATIQUES

COLIS DE NOËL

A l'approche des fêtes de fin d'année, le CCAS offre un bon d'achat aux personnes, ou familles aux revenus modestes. Pour cela, il suffit de déposer une demande en mairie, **le lundi 22 et jeudi 25 novembre de 15H à 17H.**



Les justificatifs de revenus à fournir : avis d'imposition, et le dernier courrier de la caisse d'allocation familiale.

VACCINATION ANTI-COVID

Vous pouvez prendre rendez-vous pour une 3ème dose au centre Marrel de Rive de Gier sur www.maiia.com



RAPPEL

En cas de difficultés suite un à un événement majeur, vous pouvez prendre contact avec l'assistante sociale : Mme Masson.
Permanence en mairie tous les jeudis matin.
Tél. : 04 77 83 01 30



INSCRIPTION AU GOÛTER DE NOËL LE SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021 À 14 H SALLE PIERRE NOYER

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Adresse mail :

Nombre de personnes :

☐ Ne peut pas venir pour des raisons de santé

(en informer le secrétariat de la mairie tél : 04 77 75 08 58)

Mode de transport :

☐ Voiture personnelle ☐ Covoiturage ☐ Pas de moyen de transport (Nous le faire savoir)

Ces informations sont exclusivement destinées à la Mairie de Genilac pour l'organisation du goûter spectacle. Comme prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment en adressant votre demande à :

Mairie de Genilac - 45-85 rue Mahinc - 42800 Genilac - mairie@genilac.fr

VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

LE PORTAIL FAMILLE, UN ACCÈS EN LIGNE AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Depuis la rentrée scolaire de septembre, la commune s'est dotée d'un **logiciel métier permettant aux familles d'inscrire leurs enfants en ligne aux différents temps du périscolaire**. Chaque famille, après avoir fourni une fiche sanitaire, a reçu un code d'accès et a choisi un mot de passe pour accéder à cette page spéciale, nommée « Portail famille ». Les enfants peuvent être inscrits à l'année, au mois avant le 21 du mois précédent ou à la semaine avant le mercredi 23h59 pour la restauration scolaire. Les

menus sont consultables sur le portail. Pour les autres temps du périscolaire, l'inscription peut aussi être ponctuelle la veille avant 18h pour le lendemain, hors weekend, vacances et jours fériés. Le portail va s'étoffer et évoluer au fil du temps. Il permet ainsi une meilleure gestion des temps périscolaires. Nos services sont toujours joignables par téléphone ou par mail : periscolaire@genilac.fr - cantine@genilac.fr

DE LA MUSIQUE ET DE L'ANGLAIS À L'ÉCOLE JULES VERNE

C'est sous un beau soleil que le 25 juin dernier les élèves de l'école JULES VERNE ont pu clôturer le projet musical sur lequel ils ont travaillé toute l'année scolaire.

Grâce à leur intervenante, **Bissa BIENVENU, professeure de musique et chanteuse** de métier, les enfants ont

Les CM1-CM2 de Jules Verne et les CM2 de l'école Victor Elie Louis participent cette année aux **ateliers du Rhino-Jazz** en partenariat avec le Tiky Vinyl Store de Lyon. Il s'agit de découvrir les supports de diffusion musicale des cent dernières années (du gramophone à la platine connectée) ainsi que des artistes de musique jazz, rock, pop et hip-hop.

Après les **interventions dans les écoles d'un disquaire et d'une plasticienne**, les élèves créeront leurs propres pochettes de disques et les exposeront à la cité du Design à Saint-Etienne. Ce sera l'occasion de **rencontrer un artiste peintre, Robert Combas**, invité spécial du grand barouf.



Gramophone

réalisé un beau spectacle, sous les yeux et oreilles émerveillés des parents.

Tout au long de l'année, les mardis après-midis, les élèves ont chanté et dansé sur des musiques du monde entier. Voyage en Océanie pour les PS-MS, découverte de l'Asie pour les GS-CP, invitation en Afrique pour les CE1-CE2 et immersion en Amérique pour les CM1-CM2.



Gramophone

De plus, **les élèves, de la GS au CM2 assisteront à un concert à Saint-Chamond**, toujours dans le cadre de ce festival.

Durant l'année scolaire 2020-2021, l'école a monté des projets informatiques dans les différentes classes. Les tablettes et les ordinateurs ont été utilisés par les élèves pour travailler ou produire des petits films.

Pour la rentrée 2021-2022, les classes de l'école vont **développer la pratique de l'anglais**. L'anglais ne sera pas utilisé uniquement lors des séances d'apprentissage mais aussi sur des moments de vie de classe et sur d'autres enseignements. Par exemple, les élèves utiliseront des phrases en anglais pour parler de la météo, demander pour aller jeter un papier, demander pour aller aux toilettes... D'autres matières scolaires peuvent utiliser la langue anglaise sur une partie de la séance, par exemple, en sport où le déroulement des mouvements d'échauffement peut être énoncé en anglais par la maîtresse ou par un élève.

Cette utilisation au quotidien de la langue étrangère offre aux élèves une motivation supplémentaire pour apprendre la langue et développe leurs capacités langagières.



Création de pochettes de disque

LE MOT DU SOU DES ÉCOLES DE LA CULA

L'association a pour objectif d'améliorer le quotidien des enfants scolarisés et de permettre à l'équipe enseignante d'**acheter du matériel éducatif** dans chacune des classes de l'école Jules Verne (livres, abonnements, jeux, etc...)

De plus, en 2020/2021, elle a réalisé le financement intégral :

- D'un voyage au Parc des Oiseaux de Villars les Dombes
- D'une sortie au cinéma
- D'une intervenante musicale, Bissa, très appréciée des enfants pour la 2ème année consécutive.
- D'un bon d'achat pour les élèves de la classe de CM2, privés de kermesse à cause du COVID.

Ceci est permis grâce aux manifestations qui sont proposées tout au long de l'année, ainsi que la participation des habitants de la commune et des parents d'élèves à ces événements.

Ces derniers, souvent conviviaux, animent et font vivre la commune (vente de pizzas, marché aux fleurs, vente de brioches, soupe aux choux, kermesse etc..)

Par le biais de cet article, **nous tenions également à remercier chaleureusement les membres historiques et très actifs de l'association** qui nous quittent cette année. La vie d'une association est faite d'allées et venues, et nous sommes très enthousiastes de voir

arriver de nombreuses personnes qui portent à 21 le nombre de membres de l'association.

Bienvenue à eux, bonne rentrée à tous et au plaisir de vous voir prochainement lors de l'une de nos manifestations à venir.

Calendrier prévisionnel des manifestations :

- Novembre : Soupe aux choux
- Décembre : Vente de sapins de Noël
- Février : Vente de pizzas
- Mars : vente de brioches
- Mai : Marché aux fleurs
- Juin : Kermesse

Retrouvez les dates précises des manifestations sur :

- Illiwap « Sou de l'école de La Cula » :



- et sur la page Facebook :



LES SOUVENIRS DU PRINTEMPS/ÉTÉ 2021 ET PROJETS POUR 2021/2022 À L'ÉCOLE LE GRAND CÈDRE

En mai et juin 2021, les élèves de l'école ont profité de diverses animations sur la protection de l'environnement. **Les élèves ont fabriqué un bee wrap chez les PS/MS et GS/CP. Les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 eux ont fabriqué un tawashi, éponge fabriquée à l'aide de vieilles chaussettes.**



Création de Tawashi à partir de vieilles chaussettes

Puis nous avons découvert avec Valentine, les animaux et les arbres présents autour de l'école, notamment le long du parcours de santé.

Grâce au soutien de l'APEL et de l'OGEC, les enfants ont aussi cueilli des plantes avec la naturopathe Nathalie. **Les CE1/CE2 les ont cuisinées et les CM1/CM2 les ont utilisées pour faire des cosmétiques.**

L'année s'est terminée par **le voyage des CM1/CM2 à la maison de l'eau à Marlihes**. Le voyage a clôturé une année d'interventions de la part de partenaires de St Etienne Métropole, sur la protection de l'eau et de l'écosystème local des mares et ruisseaux.



Voyage des CM1 / CM2

Puis le mois de septembre est arrivé et une nouvelle année scolaire a débuté. **Cette année l'école du grand cèdre conserve son thème sur la protection et la connaissance de son environnement local.** En ce début d'année, les élèves de l'école ont nettoyé Genilac grâce à l'action « **Nettoyons la nature** ». Cette action permet à chaque élève de jouer un rôle de citoyen dans leur

village. Un geste pour aider son prochain et prendre soin de la nature.



Opération "Nettoyons la nature"

Les élèves auront aussi la chance de **travailler avec une naturopathe Amélie Baudry de Lorette**. Elle interviendra dans toutes les classes avec des ateliers de cuisine et découverte de produits locaux et sains à préparer en famille. Un moment riche en découvertes et en surprises. Bref une école qui vit de beaux projets malgré la situation.

Si vous souhaitez la découvrir, rdv sur le site de l'école : www.ecole-genilac.fr et/ou sur la page facebook :

Ecole du grand cèdre Genilac

et/ou en rdv auprès de la chef d'établissement : Mme Roesslinger Nathalie pour une visite.

Téléphone : **04 77 75 06 64**.

Les inscriptions pour 2022-2023 sont déjà ouvertes.

LES ACTIONS DE L'APEL

L'APEL de l'école du grand cèdre a permis aux élèves de découvrir avec plaisir à la rentrée de **nouvelles trottinettes dans la cour, des tablettes et des nouveaux écrans dans les classes d'élémentaires**. Pour aider l'école dans tous ses projets l'APEL organise diverses animations et ventes tout au long de l'année. Nous proposerons cette année encore aux familles de l'école le « **ciné-pizza** », **les ventes de saumon de M. Gouttefarde à Genilac et de chocolats en partenariat avec Osez Marie à St Paul en Jarez**.

La prochaine animation s'adresse à tous : **un marché de Noël à la salle Pierre Noyer le dimanche 28 novembre 2021 de 10h à 17h**. Notez bien la **date et venez faire vos cadeaux de Noël, nous vous y attendons nombreux !** Nous sommes heureux de pouvoir organiser à nouveau ce moment convivial et festif, apprécié des visiteurs qu'ils viennent de Genilac ou d'ailleurs.

ECOLE NELSON MANDELA

L'année scolaire 2020/2021 s'est terminée sereinement avec de nombreux projets.

Avec du théâtre : des séances ont été menées dans chaque classe avec l'aide d'une intervenante. Des projets très riches et agréables, adaptés à chaque classe, très appréciés par les enseignantes et les enfants.

Un projet école éco-citoyenne : toutes les classes ont œuvré pour le développement durable au sein de l'école et de son quartier, en lien avec St Etienne Métropole. Les enfants ont créé un jardin d'école, fait du land art, planté une haie et divers végétaux, ont fabriqué des mangeoires et des nichoirs pour les oiseaux, des abris pour les lézards... Tout cela accompagné d'un travail plus théorique et aussi de sorties finales : miellerie pour certains, Ecopôle du Forez pour les autres.

En juin, les PS-MS et GS-CP ont bénéficié d'une **initiation au tennis**, les GS-CP et CE1-CE2 ont terminé un **cycle de randonnées** et les CE2-CM1 et CM1-CM2 un **cycle de badminton**.

Puis les sorties de fin d'année sont venues clôturer l'année :

- **Une sortie à Salva Terra** (Parc médiéval), point final d'un gros travail mené autour du Moyen-Âge, a été proposée aux CE1-CE2-CM1-CM2
- **Une sortie au zoo de St Martin** a été organisée pour les PS-MS-GS-CP liée à un projet autour des contes : les enfants ont pu écouter divers contes au cours de leur balade.

La rentrée de septembre 2021 s'est déroulée sereinement : 107 élèves ont retrouvé leurs enseignantes. Les projets prennent peu à peu forme, avec 2 grands axes cette année pour l'école :

L'éducation à l'image

Toutes les classes se rendront au cinéma Chaplin pour voir divers films et effectuer un travail en amont et en aval de chaque séance.

La classe poney

C'est le gros projet de cette année, en cours de montage ! Chaque classe devrait pouvoir aller dans un centre équestre pour découvrir les poneys, les soins, l'équitation... A suivre, mais soyons sûrs que les enfants vont être ravis et que ce projet sera fort en émotions ainsi qu'en découvertes.



LES ACTIONS DE L'APEL

L'année scolaire 2020-2021 a été positive pour l'APEL du Sardon puisque les recettes de l'association sont importantes. En effet, malgré le contexte sanitaire, nous avons pu organiser des actions qui ont bien fonctionné, notamment avec des ventes de différents produits (sapins de Noël, saumon fumé de Mr Gouttefarde, chocolats de Pâques, pizzas, livres de recettes personnalisés...). **Ces recettes ont donc permis de financer les sorties scolaires** qui ont pu, pour le plus grand bonheur de tous, avoir lieu en fin d'année.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous espérons pouvoir organiser en plus des actions qui permettraient aux enfants de l'école ainsi que leurs parents de se réunir dans des moments conviviaux, comme par exemple **les sorties cinéma, la boom des Mômes et la Kermesse de fin d'année**. Mais pour continuer sur celle belle lancée, nous avons besoin du dynamisme des parents d'élèves. Rejoignez-nous !

SAISON CULTURELLE 2021-2022

Nous avons fait le choix de proposer une saison culturelle pour l'année 2020-2021 mais la crise sanitaire est venue perturber notre programmation.

Afin de soutenir les artistes, tous les spectacles ont été reportés (et non annulés).

Certains ont pu avoir lieu dès la fin du confinement, au début de l'été. C'est le cas de :

- **L'atelier Beat box** proposé dans le cadre de la fête du réseau des médiathèques Itinérances ;
- **La soirée Théâtre**, le 19 juin 2021, avec la compagnie le petit atelier et son spectacle « l'Odyssée des fils » qui a rassemblé une vingtaine de spectateurs, pour la plupart des enfants inscrits à l'atelier théâtre proposé par l'association « les mots valises ». A la fin de la représentation, un échange très enrichissant avec les comédiens professionnels a conforté la motivation de nos comédiens en herbe ;
- **Le stage et le spectacle de Hip hop**, le 3 juillet, proposé par la compagnie Aku Daku a rassemblé une cinquantaine de spectateurs dans la salle des Bourdonnes.

Les autres ont été reprogrammés dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 :

- **Concert du Rhin jazz** le dimanche 17/10 à 17h30 à l'église du bourg ;
- **Concert Gospel** le samedi 06/11 à 20h30 à l'église du bourg ;
- **La traditionnelle soirée cabaret** le samedi 05/02 à 20h30 à la salle Pierre Noyer ;



Concert de Rock du groupe Climaxx place Jean Odin



Rhin jazz Raphael IMBERT Trio

A noter pour les enfants et les familles :

- **Après-midi Burlesque** avec le spectacle « Wow » dimanche 10/04 à 14h30 à la salle Pierre Noyer ;
- **Après-midi théâtre** avec la compagnie Halte et son spectacle d'humour musical « Tuto Figaro » dans le cadre de la saison culturelle départementale, dimanche 12 juin à 15h à la salle Pierre Noyer.



Lancement saison culturelle

La programmation culturelle à la médiathèque s'enrichit également. En plus du partenariat avec le BD'Art, deux nouveaux événements sont proposés :

- **La nuit de la lecture** le vendredi 24/01 sur le thème de l'amour...
- **Et la fête du court-métrage** fin mars avec des projections gratuites.

Sans oublier, le **carnaval** au Sardon le 19/03, la **fête de la musique** vendredi 17/06 et la **fête nationale** le 13/07 qui rassemblent tous les habitants de la commune !

Le lancement de la saison a eu lieu en mairie le 18 septembre. A cette occasion, le groupe de rock Climaxx a enflammé la place Jean Odin.

Plaquette de la saison culturelle disponible sur www.genilac.fr
Prévente à la médiathèque + billetterie sur place



UNE NOUVELLE RESPONSABLE POUR LA MÉDIATHÈQUE

Bonjour, je suis Adriane Pérignat (photo), j'ai pris mes fonctions en tant que responsable de la médiathèque Paul Rigaut le 1er juillet 2021.

Dès l'été 2021, un travail de « désherbage » des collections jeunesse a été effectué. Il s'agissait de sortir des étagères les livres abîmés ou devenus trop anciens pour faire de la place aux nouveautés !

Les actions culturelles pouvant être réorganisées, nous avons travaillé avec l'équipe de bénévoles

sur la programmation culturelle 2021/2022 de la médiathèque en proposant quelques nouveautés que vous pourrez découvrir dans l'agenda ci-contre !

Nous préparons également le retour des accueils de classes et des autres structures partenaires sur les temps de fermeture de la médiathèque.

Un questionnaire de satisfaction vous est proposé dans ce bulletin pour mieux connaître vos besoins et attentes concernant les services et les collections de la médiathèque.

Je vous rappelle que le pass sanitaire est obligatoire pour accéder aux collections. **Toutefois, un système de drive peut être mis en place si vous ne l'avez pas.**

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt !



PARTAGEZ VOS COUPS DE COEUR

Vous avez aimé un document emprunté à la médiathèque ? Partagez votre coup de cœur pour donner des idées aux autres usagers !

Comment partager vos coups de cœur ? Sur papier, grâce aux cœurs que nous mettons à votre disposition.

Ecrivez quelques mots pour expliquer pourquoi vous avez aimé et donner envie aux autres d'emprunter le document !

ACTUS MÉDIATHÈQUE



Pour connaître les actus de la médiathèque et du réseau Itinérances :

- www.mediathequespaysdugier.org
- Facebook Médiathèque Paul Rigaut de Genilac
- Facebook Réseau Itinérances des Médiathèques du Pays du Gier

Presse, films, musique, ebooks, formation.... Grâce à votre abonnement à la médiathèque, bénéficiez de ressources en ligne gratuitement et 24h/24.

Inscrivez-vous sur : www.mnloire.fr

En partenariat avec la Direction Départementale du Livre et du Multimédia.

<https://mediatheque-numerique.loire.fr/Default/accueil-portal.aspx>

PASS SANITAIRE

Suite à la parution du décret n° 2021-1059 du 7 août 2021, **le PASS SANITAIRE devient obligatoire pour accéder aux bibliothèques.**

Pour rappel, ce pass peut être présenté sous format papier ou dématérialisé. 3 documents attestent de sa validité :

- **Un certificat de vaccination** : détenir un schéma vaccinal complet (avec prise en compte du délai post-injection)
- **Un test négatif** : le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 72 heures.
- **Un certificat de rétablissement** : le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid 19 (datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois).

Le pass est nécessaire pour les personnes de 12 ans et plus.

LE PORT DU MASQUE RESTE TOUTEFOIS OBLIGATOIRE.

L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION :

• « **Voyage au temps des dinosaures** ». Partez à la découverte des reptiles géants qui régnaient sur notre planète il y a 150 millions d'années.
Accès libre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque
Jusqu'au 06 novembre. Concours de dessin.

• « Je dessine un dinosaure » :

Dessine ton plus beau dinosaure sur une feuille A4 et dépose ton dessin à la médiathèque avant le 06 novembre. N'oublie pas d'indiquer ton nom, ton adresse et ton âge au dos du dessin.
Jusqu'au 06 novembre

LES TEMPS D'HISTOIRE

• « **Les Histoires du mercredi** » : Un temps d'histoire
Pour les enfants à partir de 3 ans. Sur inscription.
Mercredi 10 novembre à 10h
Mercredi 8 décembre à 10h 30 : **Contée de Noël**
Par Solène Chardon. À partir de 5 ans.

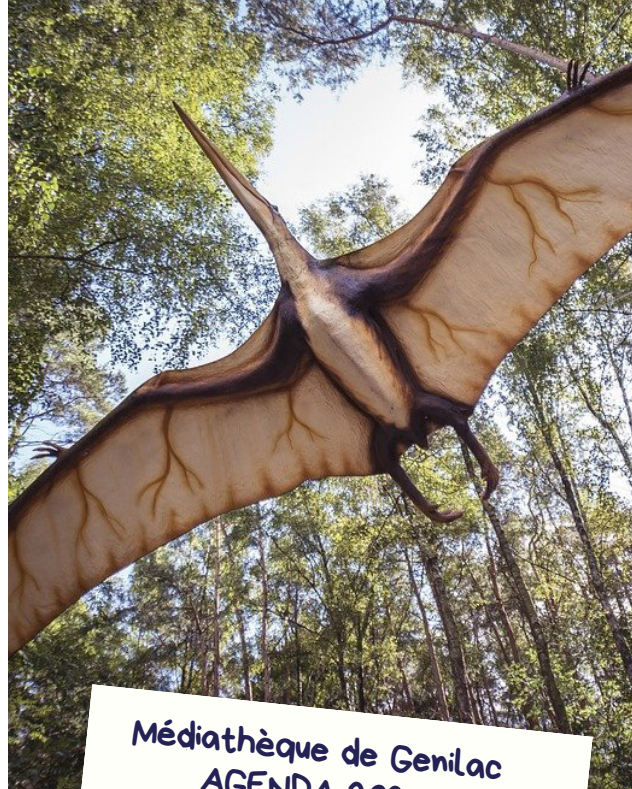
• « Les bébés lecteurs » : **NOUVEAU !**

Comptines, histoires pour les 0-3 ans et leurs accompagnants (parents, grands-parents, assistantes maternelles...). *Sur inscription.*
Jeudi 18 novembre à 9h30
Jeudi 09 décembre à 9h 30

BD ART :

Dans le cadre du festival BD Art, nous accueillons l'illustratrice Nathalie Janer pour une rencontre et un atelier :

• « **Création d'une carte Pop-up** »
Samedi 27 novembre à 10 h
À partir de 7 ans. Sur inscription.



VIE

ASSOCIATIVE & SPORTIVE

FÊTE NATIONALE

Les animations proposées lors de la fête nationale ont eu lieu aux abords de la salle de la Cula. A 21 heures, le groupe de variété française et internationale **"Tandem and Co"** est monté sur scène pour un concert gratuit de 2 heures. Les spectateurs sont venus en nombre profiter de ces animations proposées par l'OCALE. A 23 heures, le feu d'artifice tant attendu a illuminé le ciel dégagé de la Cula pour le plus grand plaisir du public qui en avait été privé l'an dernier en raison de la crise sanitaire.



INITIATION AU BRIDGE

L'OCALE vous propose une **soirée découverte et initiation au bridge**, animée par M. Bernard Pierre-Marie, le vendredi 19 novembre à 18h00 aux Bourdonnes.

Sur inscription de préférence.

OCALE 04 77 83 74 75

ocale@orange.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS DE L'OCALE

Samedi 11 septembre 2021, l'Ocale (Organisme pour la culture, l'activité sportive, le loisir et l'éducation) organisait son traditionnel forum des associations.

Une trentaine d'associations se sont installées maison des Bourdonnes pour renseigner et inscrire à leur activité. Dans le contexte sanitaire toujours tendu, cet événement a permis de donner de la visibilité aux associations et d'informer les visiteurs sur le déroulement de la saison. **Le public était au rendez-**

vous, malgré l'obligation du pass sanitaire. Blaise Beziane le président et Philippe Baudin le directeur se sont dit ravis. Les associations ainsi réunies de manière conviviale ont pu se faire connaître. Cette manifestation est importante pour la commune.

Preuve en est, les organisateurs et bénévoles ont reçu la visite du Maire Denis Barriol et de certains élus comme Hervé Gouttefarde, Catherine Fierobe, Christel Grenard, ainsi que la visite de la conseillère départementale Séverine Reynaud.



CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2021

Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 7 juillet au 30 juillet. Les trois premiers jours les activités se sont organisées en parcours des talents, avec le renfort d'une professeure de sport Marion Piegad. La semaine du 14 juillet avait pour fil conducteur la danse, avec des **interventions en street dance de Diane Gouhier et hip hop par la compagnie Akudaku**. La semaine du 19 juillet au 23 juillet était axée sur l'expression, ponctuée de séances de **yoga du rire** encadrées par l'intervenante Liliane Poméon. Pour la dernière semaine le thème était **l'éveil à la nature**, avec les interventions d'un animateur nature au sein de quatre ateliers.



AGENDA DES ASSOCIATIONS 2021 / 2022

DATE	ASSOCIATION	ACTIVITÉ	LIEU
20 Nov	FC Genilac	Repas dansant	Les Bourdonnes
28 Nov	APEL du Grand Cèdre	Marché de Noël	Salle Pierre Noyer et école
17 Déc	FC Genilac	Arbre de Noël	Les Bourdonnes
08 Janv	VTT Évasion	Tirage des Rois	La Cula
14 Janv	ADSB	Don du sang	Salle Pierre Noyer
16 Janv	Not'Musique	Spectacle	Les Bourdonnes
23 Janv	FC Genilac	Soupe aux choux	Les Bourdonnes
28 Janv	OCALE	Repas des associations	Les Bourdonnes
5/6 Fév	VTT Évasion	Week-end Boudin	Les Bourdonnes
5/6 Fév	FC Genilac	Tournoi en salle	Le Feloin
5/6 Mars	ABG 42	Genibad	Le Feloin
19 Mars	OCALE - Municipalité	Carnaval	Le Sardon
20 Mars	FNACA	Repas	Les Bourdonnes
25 Mars	ADSB	Don du sang	Les Bourdonnes
27 Mars	Les Mots Valises	Balade contée	Jardin public Genilac

ASSOCIATION DES FAMILLES DE LA CULA

L'animation Téléthon 2020 organisée par l'Association des Familles et les Amis du Téléthon a permis de récolter la somme de **4 732 euros reversée à l'AFM**. Nous remercions tous les participants, tous les donateurs, et aussi les habitants de La Cula pour leur chaleureux accueil lors de nos passages à domicile.

Le Téléthon a changé le destin d'enfants condamnés, grâce à la thérapie génique qui leur a offert une deuxième

naissance. Le Téléthon a changé l'histoire de la médecine, les recherches ont inspiré des solutions thérapeutiques pour des maladies très répandues et tout le monde profite de ces avancées. Cette année encore, des animations auront lieu à La Cula, **le samedi 20 novembre, et le samedi 4 décembre 2021.**



KARATÉ CLUB

BODY-KARATÉ

En parallèle du karaté traditionnel, le club de karaté de Genilac propose une activité Body-karaté. **Savant cocktail de karaté et de fitness**, cette discipline propose des séances mêlant des techniques martiales, un rythme de fitness, et le tout en musique !

Si vous souhaitez vous dépenser, garder la forme, en faisant aussi du karaté, venez découvrir cette activité accessible à tous, axée avant tout sur le bien-être.

Cette année, **un nouveau professeur de body-karaté** arrive au club. Nous avons la chance et le plaisir d'accueillir Angéla Alfano, responsable régionale de la discipline, qui sera assistée d'Inès Detavernier, compétitrice au niveau national.



Body karaté

Les cours ont lieu au dojo, les samedis matin, de 10h15 à 11h15.

KARATÉ BIEN-ÊTRE ET SAGESSE

Une nouvelle section démarre cette année au Karaté Club Genilac : le Karaté Bien-être et Sagesse !

Cette année, après une démarche auprès du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire, **notre club a obtenu la labellisation « Bien-Être »**. Elle nous permet de proposer une pratique encadrée et adaptée du karaté :

- pour les personnes souhaitant reprendre une activité après une

longue période de sédentarité,

- pour les personnes souffrant de pathologies chroniques, sans contre-indication médicale,
- pour les plus de 50 ans qui souhaitent entretenir leur capital santé.

Les cours ont lieu les mardis de 17h15 à 18h45.

Contact :

M. René Tardy

Tél. : 06 62 77 11 17



ASSOCIATION LES MOTS-VALISES

L'association propose, pour la 4ème année consécutive, des cours de théâtre pour les 7-13 ans. Cette année, l'association souhaite renforcer et développer l'activité pour les pré-ados et ados.

Ainsi, 2 groupes sont en place :

- Un cours d'1h pour les 7-9 ans (le jeudi de 16h45 à 17h45 aux Bourdonnes)
 - Un cours d'1h30 pour les 9-13 ans (le jeudi de 17h45 à 19h15 aux Bourdonnes)
- Cette saison, priorité est faite d'aller à la rencontre du public !

Plusieurs représentations sont prévues :

- En janvier devant les parents et familles des enfants des cours de théâtre aux Bourdonnes.
- Le dimanche 12 Juin 2022 salle Pierre Noyer, avant le spectacle « Tuto Figaro » programmé dans le cadre de la saison culturelle de la commune.
- Fin juin aux Bourdonnes pour conclure la saison 2021-2022.



À noter également : la deuxième édition de la balade contée genilacoise (les éditions 2020 et 2021 ayant été annulées pour cause de Covid) aura lieu le **DIMANCHE 27 MARS 2022**.

L'événement est inscrit dans le cadre de la saison culturelle de la commune. Départ 8h45 du jardin du Bourg, et retour vers midi.

Gratuit, sur inscription, pour tout public à partir de 7 ans.

L'association sera également accueillie par la médiathèque de Genilac pour des temps du conte, en décembre 2021 et en mars 2022.



**Contact : lesmotsvalises@gmail.com
06 88 58 75 12**

YOGA DU RIRE



La méthode thérapeutique du Yoga du Rire a été créée par le docteur Madan Kataria en 1995, à Mumbai. **Son concept : un mélange de rire sans raison, étirements et respirations.** Sans recourir aux blagues ; c'est un exercice facile et simple accessible à tous, sans limite d'âge.

Le rire est un cocktail de bonheur pour le corps, avec des bénéfices physiologiques et psychologiques.

« Nous ne rions pas parce que nous sommes heureux, Nous sommes heureux parce que nous rions. » Docteur Madan Kataria

Rire va permettre au système nerveux central de fabriquer des substances relaxantes. Le rire augmente la sécrétion d'endorphines. Bonjour à la vitalité, à l'optimisme et à la bonne humeur. De la gaité pour retrouver son âme d'enfant.

Universel, le rire ou le sourire nous aide à créer du lien sans barrière linguistique, ni culturelle.

Le rire ensemble, c'est rire avec les gens et non pas rire des gens.

En entreprises : Le rire est un antistress naturel. Outre les bienfaits reconnus sur la santé, une séance de yoga du rire participe surtout à une **meilleure communication dans l'entreprise.** Elle génère une énergie positive ; les échanges et l'entente sont favorisés. Dans une dynamique de groupe, le rire est fédérateur. En détendant l'atmosphère, il peut aussi **aider à désamorcer une situation tendue.** Invitez les fous rires, les éclats de rire collectifs, le sourire dans votre entreprise pour faire fuir burn-out et absentéisme.

En maison de retraite : le rire crée du lien et réduit la solitude. La santé s'améliore. La mobilité douce est réactivée, une attitude positive s'installe. Le relationnel s'embellit que ce soit entre les résidents ou avec le personnel.

Pour les enfants : Les exercices de rire augmentent la capacité respiratoire. **Ainsi l'enfant gagne en endurance pour l'activité sportive.** L'apport en oxygène profite à son

cerveau et à son corps. L'enfant est plus concentré. Diminution de la fatigue, de la nervosité, des tensions musculaires. **L'enfant gagne en confiance en soi et réduit sa timidité. L'enfant va développer sa créativité.**



Liliane Poméon, animatrice du yoga du rire, était présente au forum des associations le 11 septembre 2021, pour expliquer cette activité joyeuse qui a de nombreux bienfaits sur la santé.

Renseignements :

06 84 22 85 84.

E-mail : liliane.pomeon@orange.fr
www.lilianepomeon.com



VTT ÉVASION GENILAC

L'agenda du club

Le club a lancé sa saison le samedi 11 septembre et elle se terminera le dernier week-end de juin.

Une période d'essai est ouverte à tous, à partir de 10 ans, les 2 premiers week-end, nous clôturons les inscriptions fin septembre.

Nous organisons tous les ans un week end boudin début février, boudin fait maison à emporter ou à consommer sur place, qui aura lieu à la Salle des Bourdonnes à Genilac.

Nous organisons tous les ans une randonnée "La Génilacoise" le premier dimanche de mai. Elle a été annulée en 2020 et 2021, mais nous serons là en 2022 en espérant que la COVID soit derrière nous. Il y a 3 circuits marche (8,12 et 20km) et 6 circuits VTT (20, 30 "facile", 32 "dur", 45, 55 et 70 km) au programme.

Déroulement d'une sortie type :

Nous nous réunissons tous les samedis à 13H30 à côté du Stade de La Cula.

Nous organisons 3 ou 4 groupes de niveau selon le nombre de personnes présentes.

Départ de tous les groupes entre 13H45 et 14H

Chaque groupe fait son circuit selon les envies et le niveau des membres du groupe.

Retour de tous les groupes entre 17H et 17H30.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre nouveau site internet clubvttgenilac42.fr pour recueillir toutes les informations nécessaires ainsi que l'agenda du club, et poser vos éventuelles questions.

Le club en chiffre saison 2020-2021

VTT Evasion Genilac c'est 91 licenciés,

dont 25 jeunes de moins de 18

Environ 80% d'hommes et 20% de femmes



TRIBUNE LIBRE

OPPOSITION

L'opposition émet des idées souvent très différentes de la majorité, ce qui est tout à fait normal, c'est le principe d'une démocratie, c'est aussi parce que l'évolution de la commune leur tient à cœur. Nous constatons toutefois que certaines de nos demandes sont prises en compte comme l'installation de caméras pour lutter contre l'insécurité. Les premières caméras ont été installées sur la commune au City Stade suite à notre proposition (bulletin avril 2021).

En ce qui concerne le projet de l'Arc en Ciel nous avons voté contre car nous aurions souhaité l'intégration d'un Pôle Intergénérationnel sur ce site.

Lors du conseil municipal du 30 juin 2021 : nous avons voté contre le nouveau règlement de la salle de La Cula. En effet le coût d'intervention d'une société privée pour ouvrir et fermer les portes, augmente fortement le tarif de location de la salle. Nous déplorons que d'autres solutions moins onéreuses n'aient été proposées. Nous regrettons aussi l'absence de confiance envers les associations utilisatrices qui auraient certainement

respecté les nouveaux horaires. Nous avons proposé la construction d'une nouvelle salle pratique et insonorisée, pour toute la commune, suffisamment éloignée des habitations, et protégée par des vidéos-surveillance.

Nous savions que des artisans recherchaient des emplacements pour s'installer et nous avons été satisfaits d'apprendre que les « choses » bougeaient du côté de la zone artisanale de Grange Burlat.

Article écrit le 04 octobre 2021

CONTACTEZ-NOUS

Nous restons à votre écoute pour relayer vos remarques ou propositions.
avenirdegenilac@gmail.com

LISTE MAJORITAIRE

Face aux incivilités et dégradations de tous ordres, notre équipe a décidé de lancer un déploiement de caméras de vidéosurveillance.

On ne peut que regretter que les communes soient contraintes de pallier les faiblesses de l'Etat dont c'est pourtant une des missions régaliennes. A travers les nombreuses relations que nous entretenons au quotidien avec les effectifs de la Police nationale, nous constatons régulièrement le travail considérable mené par les forces de l'ordre, dans un contexte difficile, et face à un manque d'effectif criant.

A Genilac, nous n'avons ni la volonté, ni les moyens de poser sur tout notre territoire des caméras.

Grâce à notre écoute au plus près des habitants, il s'agit de prioriser des zones ciblées en fonction des enjeux et des constats du quotidien. Les 1ères caméras posées à Genilac l'ont été au Sardon, à proximité de la salle municipale et du nouveau City stade. Sachez que d'autres sont également à l'étude pour 2022 sur d'autres secteurs de la commune. La démarche est très réglementée et relève d'un vrai choix, notamment financier.

Sachez que vos élus sont clairement dans cette démarche, conscients des réalités de chacun, responsables et pragmatiques dans les réponses apportées, et réalistes sur le dimensionnement des propositions soutenues. C'est dans cet esprit, sur ce sujet comme sur les autres, que nous faisons notre maximum à votre service.

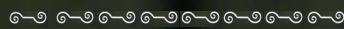
CONTACTEZ-NOUS

Notre page Facebook est toujours active : [@genilacavanceavecvous](https://www.facebook.com/genilacavanceavecvous)
Vous pouvez aussi nous contacter par mail :
contact.genilacavanceavecvous@gmail.com

LES 17 ANNONCEURS DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE



Ets **PRIER**



SERRURERIE - METALLERIE



pour tous, toute la vie, partout





100% PERSONNALISABLE
Canapé fixe ALADIN
3 places

2465€
1890€
JUSQU'AU 30 NOVEMBRE



 **monsieur meuble**
Des meubles qui ne ressemblent qu'à vous.

dufour Direction GENILAC
RIVE DE GIER



**POMPE A CHALEUR
CLIMATISATION
FROID - ALARME**

Ludovic Mayure
482 Montée des Roches • 42800 GENILAC
Tél. : 04 77 75 83 56 - Fax 04 26 30 36 24
Mail : info@aes42.fr



COIFFURE
04 77 04 29 53
Homme-Femme-Enfant-Barbier
74 Rue de l'église 42800 GENILAC

LUNDI	14h-18h
MARDI	8h45-18h
MERCREDI	8h45-12h / 14h-18h
JEUDI	8h45-13h
VENDREDI	8h45-19h
SAMEDI	8h-15h

 **Claudie THOLLET**



CLIMATISATION • ELECTRICITE • DEPANNAGE

Pascal MEDINA
06 15 18 66 59
pascal@rlproclim.com

5 rue de l'industrie
42800 ST MARTIN LA PLAINE



06 14 21 24 20

Mercredi, Genilac : Parking des Bourdonnes



BAR TABAC SORTIE 12

BAR - TABAC - FRANÇAISE DES JEUX BOISSONS
FRAÎCHES & VINS À EMPORTER

14, rue du Sardon 42800 Genilac
Lundi au vendredi 6h-19h / Samedi 8h-12h30



HORSPISTE
AGENCE PRINT & WEB

Design graphique & Digital - Impression tous formats
Stratégie de communication - Covering - Illustration

04 77 83 80 03
23 rue du Sardon - 42800 Genilac